

Le 7 mai 2020

LE DÉPARTEMENT REPREND LES TRAVAUX DE VOIRIE ET SOUTIENT LE SECTEUR DU BTP

Le Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, s'est rendu ce jeudi 7 mai sur la commune de Faverolles-sur-Cher (RD 764) afin de soutenir les équipes du conseil départemental et les intervenants qui reprennent les travaux de voirie. Lors de ce déplacement, le Président a annoncé le triplement du programme départemental alloué aux grosses réparations afin de soutenir les entreprises du BTP.

Après la visite des travaux réalisés par l'entreprise Eurovia au niveau des giratoires sur la commune de Faverolles-sur-Cher, le Président s'est rendu sur un chantier de fauchage effectué en régie par le département.

Les travaux sur la commune de Faverolles consistent en :

1/ la réfection des deux giratoires sur la RD 764 (de part et d'autre de la RD 976) pour un montant de 140 000 euros et **la réfection de la chaussée** sur 1,6 km pour un montant de 180 000 euros.

Les bretelles d'accès à la RD 976 situées aux abords du chantier sont condamnées et déviées d'une part vers le giratoire de St Georges-sur-Cher et d'autre part vers la commune d'Angé en empruntant les RD 158 et 17.

Afin de tenir compte des impératifs d'accès au commerce « Carrefour market », les interventions sont programmées l'après-midi car l'affluence est moins importante.

Cette réfection de l'enrobé de la RD 170 implique une déviation interne à la commune de Faverolles-sur-Cher.

2/ la réfection de la chaussée de la RD 170 pour un montant de 35 000 euros

Ces travaux sur les RD 764 et RD 170 ont été planifiés sur 3 semaines depuis le 29 avril en alternance. Coût total : 355 000 euros.

Concernant le fauchage, il s'agit de la reprise normale de l'activité sur l'ensemble du département. Le niveau de service consiste à réaliser deux passes printanières (mai et juin) et une passe en automne-hiver.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – cgressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour soutenir l'activité et favoriser la reprise, le conseil départemental a décidé d'augmenter de manière significative son niveau de commande auprès des entreprises du BTP. Le programme départemental de grosses réparations de voirie confié aux entreprises (réfection des couches de roulement - enrobés / structure de la chaussée) va donc être augmenté. Le budget alloué à ces chantiers va dépasser les 1,9 M€ votés au budget prévisionnel.

Il s'agira pour la collectivité de procéder à une nouvelle répartition des sommes budgétées pour des opérations non réalisées par le parc* durant la période de confinement et de proposer au vote, lors du budget supplémentaire en juin prochain, un montant complémentaire. Ces opérations seront confiées à des entreprises du BTP.

Pour Nicolas Perruchot, le Président du conseil départemental de Loir-et-Cher :
« Il est nécessaire que l'entretien des routes départementales reprenne afin de garantir la sécurité des usagers qui vont emprunter à nouveau ces axes. Dans le plus strict respect des règles liées au déconfinement, les agents et les entreprises vont intervenir sur le territoire. Il est également souhaitable que l'activité économique des sociétés soit relancée et le département se doit d'être à leur côté ».

Le parc routier qui est une structure interne au conseil départemental, situé route de Châteaudun, réalise des travaux de grosses réparations en régie (avec les moyens propres de la structure). Le Parc routier assure d'autres prestations, comme le marquage routier ou la pose de glissières de sécurité. Il achète et entretient des véhicules de la Direction des Routes et depuis le 1er janvier 2020 de l'ensemble de la Collectivité.*

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – cgressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12